

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 1 / 8    |

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

|                |   |
|----------------|---|
| Nom commercial | 50 610 - AERO final lacquer, brillant   |
| du produit     | 50 611 - AERO final lacquer, mat        |
|                | 50 612 - AERO final lacquer, soft-touch |

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Renseignements d'urgence | Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais) |
| Téléphone                | +49 (0) 30-30686700   |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

##### Mention d'avertissement

##### Mentions de danger

sans marquage distinctif

##### Conseils de prudence

#### 2.3 Autres dangers

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 2 / 8    |

### Spécification chimique

dispersion de polyuréthane  
dispersion de polyacrylate  
eau

Numéro CAS  
EINECS / ELINCS / NLP  
Numéro d'identification UE  
Numéro de commerce international  
Numéro d'enregistrement REACH  
N° RTECS  
Code DG-EA (Hazchem)  
Numéro CI

### 3.2 Mélanges

#### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

##### En cas d'inhalation

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

##### Contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

##### Ingestion

En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

#### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 3 / 8    |

### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate. voir rubrique ###

#### Indications complémentaires

### 6.4 Référence à d'autres sections

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Éviter le contact avec la substance.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage et de conditionnement

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C/105 °F.

#### Conseils pour le stockage en commun

#### Classe de stockage

#### Indications

#### diverses

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire adéquate Appareil avec filtre à particules (EN 143)

##### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Éviter le contact avec la peau.

##### Protection oculaire

Lunettes de protection

##### Protection corporelle

Porter des vêtements de travail appropriés.

##### Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|         |                       |
|---------|-----------------------|
| Forme   | liquide               |
| Couleur | -                     |
| Odeur   | légèrement aromatique |

|   | min   | max    |
|---|-------|--------|
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 95 °C | 105 °C |
| Point de fusion/point de congélation                  |       |        |
| Point éclair/plage d'inflammabilité                   |       |        |
| Inflammabilité  |       |        |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 4 / 8    |

Température d'ignition  
Température  
d'auto-inflammabilité  
Limites d'explosibilité  
Indice de réfraction

Coefficient de partage: n-octanol/eau  
Danger d'explosion

Tension de vapeur  
Densité 1,1 g/ml  
Valeur pH

Viscosité dynamique de  
Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de  
Viscosité cinématique à

### 9.2 Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C/105 °F. Tenir au frais.

### 10.5 Matières incompatibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë**

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

#### **En cas d'inhalation**

Aucune donnée disponible

#### **Ingestion**

Aucune donnée disponible

#### **Contact avec la peau**

Aucune donnée disponible

#### **Contact avec les yeux**

Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

### Tests toxicologiques

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 5 / 8    |

Classe de risque pour le milieu aquatique 2

Numéro de catalogue  
Remarques générales

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses  
Besoins en oxygène

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)  
Coefficient de partage: n-octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

### Effets toxiques sur l'environnement

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet 080 112 Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11  
Recommandation

#### Conditionnement

Code de déchet  
Recommandation  
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Indications diverses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.  
IMDG, IATA

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN  
IMDG  
IATA

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 6 / 8    |

Marine Pollutant - ADN

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID  
Classe de danger  
Etiquette de danger ADR  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé  
Réservoirs mobiles: Instructions  
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières  
Codification réservoirs  
Restriction concernant les tunnels  
Remarques  
EQ  
Dispositions particulières

#### Transport par voie fluviale

Etiquette de danger  
Quantités limitées  
Transport autorisé  
Équipement nécessaire  
Aération  
Remarques  
EQ  
Dispositions particulières

#### Transport maritime

Numéro EmS  
Dispositions particulières  
Quantités limitées  
Conditionnement: Instructions  
Conditionnement: Dispositions particulières  
IBC: Instructions  
IBC: Réglementations  
Instructions réservoirs IMO  
Instructions réservoirs UN  
Instructions réservoirs Dispositions particulières  
Stowage and segregation  
Properties and observations  
Remarques  
EQ

#### Transport aérien

Hazard  
Passenger  
Passenger LQ  
Cargo  
ERG  
Remarques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 7 / 8    |

EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%] 0 %  
Teneur en VOC [g/L]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique 2  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Suisse

Teneur en VOC [%]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales  
Federal Regulations  
State Regulations

##### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Informations diverses

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AERO final lacquer

|                 |                |                  |          |
|-----------------|----------------|------------------|----------|
| N° de l'article |                | Date d'émission: | 17.05.18 |
| Version         | 3 ( 17.05.18 ) | Page             | 8 / 8    |

### Mentions de danger (CLP)

### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Raison des dernières modifications

### Indications diverses